

EMMANUEL DEBONO

AUX ORIGINES DE ' L'ANTIRACISME

La LICA, 1927-1940



CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



À la fin des années 1920 naît la première organisation antiraciste française, la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA, actuelle LICRA). Ciblante d'abord les manifestations antijuives qui surviennent en Europe centrale et orientale, elle doit très vite affronter la résurgence de l'antisémitisme dans une France où on le croyait à tort éteint, et faire face à un défi sans précédent, le national-socialisme.

Dans le contexte tourmenté des années 1930, les militants de la LICA inventent une doctrine et se dotent de moyens d'action. À côté des batailles rangées contre leurs adversaires, du boycottage des dictatures et d'une propagande véhémement, ils définissent un projet politique visant à donner une dimension institutionnelle à l'antiracisme dans la France républicaine.

S'appuyant sur des fonds d'archives inédits et considérables – dont les archives de la LICA rapatriées de Moscou au début des années 2000 –, Emmanuel Debono retrace l'histoire des pionniers du militantisme antiraciste en France, avant que la défaite de 1940 ne plonge leur idéal dans les ténèbres. Il met en lumière l'attitude des pouvoirs publics, celle des élites politiques et intellectuelles, en métropole comme en Afrique du Nord, face à des démonstrations de haine souvent minimisées.

Docteur en histoire de l'IEP de Paris, Emmanuel Debono travaille sur les racismes et les antiracismes dans la France contemporaine.

Emmanuel Debono

Aux origines de l'antiracisme
La LICA (1927-1940)

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Collection « Seconde Guerre mondiale »

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2012
ISBN : 978-2-271-07295-5

À Clotilde,
Clément et Victoire

Préface

C'est à un sujet délicat, mais essentiel à la compréhension de la société française de l'entre-deux-guerres, qu'Emmanuel Debono a consacré ses recherches. Car ce livre va bien au-delà de l'histoire de la LICA, qui est certes une organisation originale qui n'avait fait jusqu'alors l'objet d'aucune étude scientifique et qui n'apparaissait qu'en filigrane dans les travaux consacrés à la France des années trente. Sans doute l'auteur examine-t-il avec une grande précision les conditions de naissance, l'organisation, les objectifs, l'action de la LICA et de ses principaux dirigeants. Mais le véritable sujet de ce livre réside dans l'apport inappréciable que constitue sa contribution à la connaissance d'une des questions majeures qui se posent à la France à la veille de la Seconde Guerre mondiale, celle de l'anti-sémitisme, éclairant du même coup l'attitude de la société française face aux lois d'exclusion de Vichy.

Si l'histoire de la LICA s'est longtemps réduite à des chroniques commémoratives, c'est en très grande partie faute de possibilité de recours à des sources fiables, en particulier à un fonds d'archives de l'organisation. Saisi par les Allemands lors de leur entrée dans Paris en 1940, tombé aux mains des Soviétiques lors de la prise de Berlin en 1945, ce fonds n'a regagné la France qu'au début de l'année 2000 pour être mis à la disposition des chercheurs au Mémorial de la Shoah. En son absence, les rares études évoquant l'histoire de la LICA reposaient sur la collection du périodique édité par elle, *Le Droit de vivre*, fournissant des renseignements utiles sur la vie et les activités de la Ligue, mais évidemment insuffisants pour nourrir l'approche critique nécessaire à un travail historique de caractère scientifique. Si c'est la chance d'Emmanuel Debono d'avoir eu accès aux archives de la LICA revenues en France, c'est son mérite d'avoir su antérieurement tirer tout le parti possible des sources disponibles au sein des archives publiques (des Archives nationales aux archives d'outre-mer en passant par les Archives départementales et celles de la Préfecture de police), d'avoir procédé à un dépouillement exhaustif et critique du *Droit de vivre* et

d'avoir pu ensuite compléter sa documentation par les fonds de la LICA avant de confronter le résultat de ses recherches à une très abondante bibliographie. Cette impeccable rigueur méthodologique confère toute sa fiabilité à un ouvrage qui constitue un apport de grande qualité à la connaissance historique de la période.

Le premier élément de cet apport historiographique réside dans l'éclairage fourni sur le phénomène de l'antisémitisme dans la France de l'entre-deux-guerres, vu à travers le prisme (parfois grossissant) de la LICA, organisation dont la raison d'être est précisément de lutter contre lui. Bien entendu, on n'y trouvera guère de révélation fracassante, le discours antisémite ayant de longue date été analysé à travers les déclarations des professionnels de l'antisémitisme dans la presse et dans les milieux politiques. L'intérêt du travail d'Emmanuel Debono est ailleurs, dans le récit concret des manifestations d'antisémitisme, vécues au quotidien, telles que les rapporte l'organisation et que l'auteur confronte avec ce qu'en disent les rapports de police. Cet aspect de l'apport de l'ouvrage conduit à toute une série de conclusions révélatrices. D'abord le fait que l'antisémitisme est un phénomène latent et permanent de la société française. Il connaît certes des poussées paroxystiques à la fin des années trente, mais, même aux périodes de relatif apaisement, il ne disparaît jamais totalement. Ensuite, cet antisémitisme revêt des formes diverses, allant des groupuscules radicaux dont l'antisémitisme est la raison d'être (le Rassemblement antijuif par exemple) ou dont il constitue un élément consubstantiel de la culture politique (comme c'est le cas de l'Action française) jusqu'aux diverses strates de la société française qui, en période normale, ne se soucient guère des Juifs ou du judaïsme dont elles ignorent à peu près tout, mais qui sont prêtes à verser dans la judéophobie dès lors qu'elles adhèrent aux explications simplistes selon lesquelles les Juifs sont responsables des difficultés qu'elles connaissent (les commerçants touchés par la crise, les ouvriers atteints par le chômage) ou des périls qu'elles redoutent (les pacifistes convaincus que les Juifs entendent lancer la France dans une guerre contre l'Allemagne nazie pour sauver leurs coreligionnaires allemands). Mais cette extension des sentiments judéophobes, exprimés par des petits groupes très minoritaires, à de larges strates de la société n'est possible que parce qu'il existe au sein de ces dernières une profonde conviction de l'altérité des Juifs, qui ne sauraient être des Français tout à fait comme les autres par rapport à la normalité supposée de l'identité nationale, fondée sur l'appartenance sociologique au christianisme, même lorsque ceux qui partagent ce préjugé sont détachés de toute foi religieuse. Et cette vision de l'altérité est le terreau sur lequel prospère un antisémitisme plus ou moins avoué,

d'ailleurs moins religieux que xénophobe, dans la mesure où il vise des femmes et des hommes tenus pour de semi-étrangers.

Or, Emmanuel Debono montre que ces poussées antisémites atteignent un pays qui fait profession de considérer tous ses citoyens comme égaux, quelles que soient leur religion, leurs ascendances, leurs opinions. D'où la sous-évaluation permanente et frappante de l'antisémitisme de la part des pouvoirs publics, la minoration systématique des innombrables incidents (violences, agressions verbales ou physiques, attitudes discriminatoires), la multiplication des déclarations lénifiantes de la part des commissaires de police (qui ne sont pas épargnés par le préjugé antisémite), mais aussi des préfets, des ministres. En bref, les actes antisémites ne seraient que des phénomènes isolés, assez rares au total, sans aucune réelle gravité, dénoncés de manière excessive par des individus à la susceptibilité exacerbée ou par une association, la LICA, qui a pour vocation de servir de porte-voix aux plaintes d'une étroite minorité. On ne saurait s'étonner, dans ces conditions, de l'inefficacité à peu près totale de la répression des actes antisémites. Il est clair que les pouvoirs publics, quand bien même ils se montrent conscients du problème, ne sont pas prêts à affronter, pour défendre les Juifs, une opinion largement gagnée par un antisémitisme ordinaire. Pour faire bonne mesure et rendre compte de cette minoration systématique de l'antisémitisme, Emmanuel Debono ajoute qu'une partie des milieux juifs eux-mêmes, en particulier parmi les proches du Consistoire, souhaite faire le silence sur ces incidents, préférant détourner l'attention, se faire oublier, subir quelques avanies sans protester plutôt que de défier une opinion prête à se retourner contre les Juifs.

Telle n'est pas, en tout cas, l'attitude de la LICA, et c'est à ce niveau qu'intervient le second grand apport de l'ouvrage d'Emmanuel Debono qui concerne, à proprement parler, l'histoire et l'action de cette organisation. Prenant le contre-pied de l'acceptation résignée des violences antisémites qu'elle reproche au Consistoire, aux milieux religieux et à une importante partie de la population juive qui ne désire rien d'autre que l'assimilation et récuse tout ce qui distinguerait les Juifs des autres Français, la LICA et son président-fondateur, Bernard Lecache, se fixent précisément pour objectif de lutter vent debout contre les idées et les actes antisémites, de les dénoncer sans relâche, voire d'utiliser contre leurs adversaires leurs propres méthodes de dénonciations, d'attaques verbales, voire physiques à travers la création de groupes de « self-defence » servant à la fois de service d'ordre à l'organisation et de milice protectrice. Mais, du même coup, cette stratégie coupe la LICA des milieux juifs qui souhaitent prudence et

réserve, de ceux qui professent des opinions politiques de droite et montrent des sympathies pour le mouvement des Croix-de-Feu, de tous ces Juifs « bien nés » vis-à-vis desquels Bernard Lecache ne dissimule pas son mépris, mais aussi des républicains hostiles à l'antisémitisme, mais soucieux d'ordre et de légalité, voire des catholiques qui répudient toute judéophobie à la manière d'Oscar de Férenzy. L'étude d'Emmanuel Debono met ainsi en évidence les multiples contradictions qui marquent l'action de la LICA et rendent assez largement compte des résultats limités de son action.

La première question qui se pose à l'organisation est de savoir jusqu'où il est possible d'aller dans la voie activiste qu'elle a choisie. Peut-on, par exemple, accepter l'assassinat politique, dès lors qu'il est dirigé contre des antisémites fascistes ou nazis ? Cette interrogation est consubstantielle à la naissance de la LICA, puisque celle-ci naît, sous le nom de « Ligue internationale contre les pogromes », au lendemain de l'acquiescement de Samuel Schwartzbard, jeune Juif qui avait abattu à Paris l'ancien chef du gouvernement ukrainien, Simon Petlioura, qu'il jugeait responsable des massacres de Juifs commis durant la guerre opposant les indépendantistes ukrainiens aux bolcheviks entre 1918 et 1920. La question se reposera dans les années suivantes à propos des affaires Frankfurter et Grynspan qui soulèvent le même problème. Or à cette question fondamentale, la LICA propose une réponse embarrassée, récusant le meurtre politique, mais demandant l'indulgence pour les coupables qui ont bien des excuses.

Autre problème délicat, celui de l'apolitisme dont se réclame en principe la LICA. Considérant que fascisme et nazisme ont partie liée avec l'antisémitisme, elle se range dans le camp de l'antifascisme et de l'anti-hitlérisme et ne dissimule guère sa sympathie pour la gauche, des radicaux aux communistes. Et Emmanuel Debono analyse avec finesse l'ambiguïté des relations entre Lecache et le parti communiste, dont il a été exclu, tout en continuant à se sentir proche de celui-ci. D'où l'embarras de la LICA lorsqu'elle découvre à gauche, dans les syndicats ou les partis, des réflexes et des poussées antisémites. Enfin, l'ouvrage met en évidence la déception de la LICA vis-à-vis du Front populaire auquel elle a adhéré avec enthousiasme, mais qui ne fait pas de la lutte contre l'antisémitisme un de ses thèmes d'action.

Autre grande contradiction entre les objectifs et la réalité : la LICA se défend d'être une organisation juive et, dans ses meetings ou son organisation, met systématiquement en avant les personnalités non juives qui soutiennent son action, prennent la parole dans les réunions publiques ou acceptent des postes de responsabilité dans ses instances dirigeantes ou dans ses sections. Elle s'efforce d'ailleurs sin-

cèrement de dépasser la question de l'antisémitisme en élevant le débat à la lutte contre toutes les formes de racisme, en prônant l'entente entre Juifs et Arabes musulmans au Maghreb ou en prenant la défense des peuples colonisés, sans atteindre véritablement aucun de ces buts. Mais, dans la réalité, en dépit de ses efforts, Emmanuel Debono démontre qu'elle reste très majoritairement une organisation juive, avant tout préoccupée de lutte contre l'antisémitisme.

Au total, ce que révèle la recherche d'Emmanuel Debono, c'est l'insoluble contradiction dans laquelle se trouve prise la LICA entre l'activisme qui suppose la mise en action d'une minorité agissante et sa volonté de rassembler derrière elle la masse indispensable à l'efficacité de ses objectifs, mais qui répugne à cet activisme dont elle fait preuve.

C'est cette contradiction qui rend compte, en très grande partie, des résultats finalement assez limités de l'action entreprise par la LICA. On ne saurait lui reprocher d'avoir négligé aucun des moyens d'atteindre ses buts. L'action de propagande est poursuivie sans relâche à travers la presse, les tracts, les disques, la radio, l'envoi en province de délégués à la propagande. Les grands rassemblements permettent de dépasser l'action limitée aux milieux juifs et mobilisent des personnalités de grand renom, députés, ministres, personnalités religieuses catholiques ou protestantes. Mais on peut légitimement s'interroger sur la profondeur d'engagement d'une déclaration humaniste formulée sur une tribune publique au regard des exigences de la *realpolitik*. Et les exemples de participants aux meetings de la LICA qui ont montré ensuite une totale indifférence au sort des Juifs, voire ont rejoint les rangs des antisémites, sont là pour tempérer les conclusions hâtives sur ce point. La même observation vaut en ce qui concerne l'action sur les pouvoirs publics. La grande victoire apparente de la LICA est la promulgation des décrets-lois Marchandeaude d'avril 1939. Mais Emmanuel Debono montre que si celui qui prévoit des poursuites contre les hommes et les organisations qui bénéficient de subsides étrangers est appliqué sans faiblesse, aboutissant à la dissolution d'organisations, la suspension de journaux ou quelques arrestations, il n'en va pas de même de celui qui réprime les déclarations racistes ou antisémites. Considéré par ses détracteurs comme attentatoire à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, il n'est utilisé qu'avec répugnance par les pouvoirs publics et ne donne guère de résultats concrets.

Le remarquable travail d'Emmanuel Debono constitue au total une contribution précieuse permettant de faire sortir de l'oubli l'histoire d'une organisation qui s'est fixée comme objectif de combattre l'antisémitisme et le racisme sous toutes ses formes. Mais les efforts de son fondateur et de ses membres n'ont réussi à lui conférer ni la

puissance morale génératrice d'influence, ni la masse numérique nécessaire, ni l'audience suffisante au sein de la population pour enrayer un antisémitisme, latent dans l'opinion française et devenu, au fil des années trente, un courant puissant et irrésistible, annonçant et expliquant l'acceptation passive par la nation des lois d'exception des premiers mois du régime de Vichy. A cet égard, le livre d'Emmanuel Debono est porteur d'une leçon de civisme qui dépasse l'objet précis de l'étude entreprise.

Serge Berstein
Professeur émérite des universités
(IEP de Paris)

Introduction

Au cours de l'année 2007, les dirigeants de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme célébrèrent les quatre-vingts ans de leur organisation. Officiellement, celle-ci aurait été créée à l'occasion du procès de Samuel Schwartzbard, en octobre 1927, pour soutenir celui qui avait abattu à Paris l'ex-chef du gouvernement ukrainien, Simon Petlioura, accusé d'avoir commis des massacres antijuifs durant la guerre contre les bolcheviks (1918-1920). D'abord appelée Ligue internationale contre les Pogromes, elle aurait été rebaptisée Ligue internationale contre l'antisémitisme au lendemain de l'acquittement de Schwartzbard, le 26 octobre 1927. En réalité, c'est à la suite de ce dernier qu'une poignée d'hommes qui avaient assisté au procès décidèrent de créer un groupement destiné à combattre les exactions antijuives, qu'ils nommèrent «Ligue internationale contre les Pogromes». L'organisation fut enregistrée le 23 mai 1928 à la Préfecture de Paris. Des dissensions internes conduisirent son secrétaire général, le journaliste Bernard Lecache, à créer en février 1929 la Ligue internationale contre l'antisémitisme dont il devint président. La LICRA a donc célébré ses quatre-vingts ans avec deux ans d'avance... En fêtant toutefois ses dix ans au printemps 1938, la direction considérait bien la Ligue internationale contre les pogromes comme son point de départ.

Le détail des origines peut sembler superflu comme peut paraître mesquine l'attitude de l'historien correcteur de mémoire. En réalité, cette discordance ne vaut d'être mentionnée que pour ce qu'elle a de significatif : plus de quatre-vingts ans après sa fondation, les origines de la LICA demeurent entourées d'une brume propice aux mythes. Ainsi entend-on dire qu'elle ne fut ni de droite ni de gauche, que son journal, *Le Droit de vivre*, fut le premier à se consacrer à la défense des minorités, que Lecache lança un appel à la résistance au moment où Philippe Pétain signait l'armistice, que la LICA se reconstitua dans la clandestinité sous l'Occupation... À l'opposé, des légendes maléfiques voudraient que Samuel Schwartzbard, tout comme Bernard Lecache, ait

été un agent soviétique et la LICA une organisation « moscovitaire », anticolonialiste, ou encore une succurale de la franc-maçonnerie. Au-delà des visions manichéennes, l'histoire de la LICA dans l'avant-guerre est une histoire complexe. Elle l'est comme tout ce qui touche à la question des racismes et en particulier à l'antisémitisme. Elle l'est aussi comme toute plongée dans un univers militant où les brouillages sont monnaie courante.

Cette histoire particulière s'insère dans une décennie marquée par des affrontements idéologiques majeurs, par de multiples reclassements politiques, qui n'épargnent pas la LICA. Elle cultive aussi la difficulté attenante à la dimension particulariste du sujet : celle-ci ne peut être esquivée même si, à l'évidence, nous débordons ici le cadre d'une histoire juive. L'histoire de la Ligue touche au domaine des perceptions qui rend l'analyse délicate. Elle repose sur des interactions multiples entre des discours, qui interdisent de construire l'étude sur une lecture unilatérale d'un phénomène antisémite pluriel. Quant à la notion d'antiracisme, dont la définition pourrait *a priori* tenir en une ligne, elle ouvre sur des questionnements complexes quand elle s'imbrique dans les champs du politique et du collectif. Entre les principes qui sous-tendent l'impulsion initiale et les voies empruntées par l'action militante, on parcourt parfois des distances déconcertantes qui expliquent bien des errements dans les regards rétrospectifs.

*

L'histoire de la LICA, de ses origines à 1940, est une histoire méconnue. Elle est aussi une histoire fragmentée que la quête de morceaux épars dans l'historiographie ne permet pas de reconstituer. En outre, certains moments clés de son histoire, telles que la création d'un Rassemblement mondial contre le racisme ou son action en Afrique du Nord, demeurent totalement inconnus. Deux ouvrages ont tenté de rendre compte de l'histoire générale de la Ligue en en retraçant les grandes étapes depuis ses débuts. Ils sont les fruits d'une mémoire militante. La documentation principale en a été *Le Droit de vivre*, organe de la propagande de la LICA, source majeure mais de nature à transfigurer certaines réalités¹. À ces deux publications s'est ajoutée une troisième qui entendait éclaircir les origines de la LICA et dont

1. Jean-Pierre Allali, Haïm Musïcant, *Des hommes libres. Histoires extraordinaires de l'histoire de la LICRA*, Paris, Éditions Bibliophane, 1987 ; Jean-Pierre Allali, Richard Séréro (coord.), *Contre le racisme. Les combats de la LICRA*, Paris, Le Cherche-Midi, 2002.

l'auteur est une militante d'extrême droite². Dépourvue de sources, mêlant assertions sans preuve et contrevérités, elle poursuit des fins idéologiques qui visent à discréditer l'actuelle LICRA. Elle n'a trouvé d'échos que dans les milieux antisémites et antisionistes.

La LICA apparaît dans des travaux sur le judaïsme et plus spécifiquement dans ceux qui abordent la question de l'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres³ ou dans un cadre chronologique plus large⁴. Elle y fait généralement l'objet d'assez brèves mentions et donne lieu à de fréquentes approximations, de détail ou de fond. Les historiens l'appréhendent essentiellement, eux aussi, par le biais du *Droit de vivre* ou, plus généralement, de la presse juive. Il faut toutefois mentionner une

2. Anne Kling, *La France LICRAisée*, Strasbourg, Éditions Mithra, 2007.

3. David Weinberg, *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, Paris, Calmann-Lévy, 1974; Paula E. Hyman, *De Dreyfus à Vichy : l'évolution de la communauté juive en France, 1906-1939*, Paris, Fayard, 1985; Richard Millman, *La question juive entre les deux guerres*, Paris, Armand Colin, 1992; Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers en France 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985; Ralph Schor, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005 (1^{re} édition 1992). Vicki Caron, *L'Asile incertain. La crise des réfugiés juifs en France, 1933-1942*, Paris, Tallandier, 2008 (traduction française). Voir aussi Pierre Birnbaum, « La citoyenneté en péril : les juifs entre intégration et résistance » in Pierre Birnbaum (dir.), *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Éditions Gallimard, 1994. La figure de Lecache apparaît également à plusieurs reprises dans Pierre Birnbaum, *Un mythe politique : la « république juive »*, Paris, Gallimard, 1988.

4. Voir par exemple Wladimir Rabi, *Anatomie du judaïsme français*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1962, qui mentionne bien la naissance de la LICA en 1926 (*sic*) mais pas la réponse apportée à la montée de l'antisémitisme. L'organisation antiraciste fait l'objet d'une mise au point dans Jean-Jacques Becker, Annette Wiewiorka (dir.), *Les Juifs de France de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Lévi, 1998. Michel Winock y fait rapidement référence dans *La France et les Juifs. De 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2004, tout comme Gérard Noiriel dans *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, p. 451-454. Lorsqu'il a étudié la société française face au racisme, Claude Liauzu ne semble pas avoir croisé la LICA dont l'action en faveur des colonisés fut pourtant conséquente (Claude Liauzu, *La Société française face au racisme*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999). Le même silence prévaut chez Maxime Rodinson dans son article « Racisme », dans Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, *1938-1948. Les années de tourmente. De Munich à Prague. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1995, p. 1035. Le même constat peut être effectué en ce qui concerne l'Algérie où la Ligue fut pourtant active. Dans son ouvrage précurseur sur les Juifs d'Algérie, Michel Ansky évoque l'activité florissante des antisémites dans la région mais expédie en une demi-phrase la « courageuse résistance » des militants de la LICA (Michel Ansky, *Les Juifs d'Algérie du décret Crémieux à la Libération*, Paris, Éditions du CDJC, 1950, p. 70). Dans les soixante pages qu'il consacre à la situation d'avant-guerre dans son ouvrage sur les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy, Michel Abitbol n'apporte pour sa part que très peu d'éléments : *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Riveneuve éditions, 2008 (rééd.).

exception de taille avec les travaux de Simon Epstein qui ont permis de mettre en exergue le paradoxe apparent que constituait le cheminement vers l'antisémitisme, le pétainisme et le collaborationnisme d'anciens « antiracistes »⁵. Bon connaisseur des archives de la LICA, Epstein n'a pas craint de prendre à rebrousse-poil la mémoire militante, posant au sein même de l'actuelle LICRA les jalons d'une réflexion critique – et qu'il faut espérer durable – sur son histoire. Cette approche thématique n'avait cependant pas pour finalité l'écriture d'une histoire de la Ligue dans les années 1930.

La LICA est encore moins visible quand il s'agit de l'histoire de la vie politique française. Refusant d'être assimilée à une organisation juive et travaillant à une ouverture favorisée par le modèle ligueur⁶, elle n'a pas été la moins active des associations dans le paysage politique tourmenté et foisonnant des années 1930. Jusqu'à une période très récente, elle est demeurée absente des recherches sur le sujet alors qu'elle participe activement aux débuts de la dynamique antifasciste. Le Cartel de la Liberté mis sur pied par Lecache dès mars 1933 annonce bien des rassemblements ultérieurs. À titre personnel ou au nom de son organisation, le journaliste est par la suite présent dans différents collectifs antifascistes qui convergent vers le Rassemblement populaire. La LICA en demeure un élément moteur jusqu'à la guerre, en dépit des différends qui naissent entre ses composantes et au sein même des formations politiques. Quant à sa dénonciation de l'hitlérisme à proprement parler, elle remonte au début de l'année 1930. La LICA devient ensuite la principale organisation antihitlérienne française de l'avant-guerre. Bien qu'en relation avec les partis politiques, elle occupe toutefois une position marginale en ne parvenant pas à les entraîner autant qu'elle le souhaiterait sur sa ligne antiraciste. Les limites de son recrutement à l'échelle du territoire français et celles

5. Simon Epstein, *Les Dreyfusards sous l'occupation*, Albin Michel, Paris, 2001 ; *Un paradoxe français. Antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, Albin Michel, 2008. Epstein s'est notamment vu reprocher de vouloir systématiser le phénomène de dérive des anciens dreyfusards vers la Collaboration. Voir à ce titre les actes du colloque des 8 et 9 décembre 2006 sur l'engagement dreyfusard et sa postérité in Gilles Manceron, Emmanuel Naquet (dir.), *Être dreyfusard hier et aujourd'hui*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

6. Sur la question des ligues en tant qu'expression privilégiée de la vie politique française sous la III^e République, on se reportera à Olivier Dard et Nathalie Sévilla, « Le phénomène ligueur sous la III^e République », Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, n° 36, 2008. Voir aussi Raymond Huard, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, p. 253-257. L'historien explique notamment que la ligue permet parfois « le rapprochement d'hommes que séparent par ailleurs leurs options politiques » (p. 254).

de son discours universalisant ont sans doute également contribué à la laisser dans l'ombre sur les plans mémoriel et historiographique. Ainsi, la LICA adopte souvent une forme supplétive. Elle marche dans les pas de Gaston Bergery en ce qui concerne Front commun⁷, dans l'ombre des partis de la gauche au sein du Rassemblement populaire. Elle donne la réplique aux militants antisémites mais se trouve rarement sur le devant de la scène. Sans chercher à surévaluer le poids qui fut le sien, il est important de souligner que certains des grands chantiers qu'elle mit en place – tels que le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord ou l'action en faveur d'une législation antiraciste – n'ont pas laissé de traces dans la mémoire collective. Qui connaît d'ailleurs Bernard Lecache, figure centrale de cette histoire, qui suscita la détestation suprême des uns et la vénération des autres ? L'homme qui dirigea la première organisation antiraciste quarante ans durant n'a inspiré aucun essai biographique et reste un inconnu⁸. Quelques voies publiques portent bien son nom mais ceux qui les empruntent seraient bien en peine de resituer le personnage et la diversité de son parcours⁹. Contrairement à d'autres organisations dont les anciens membres ont rédigé leurs mémoires au crépuscule de leur vie, la LICA n'a pas été honorée par ses militants. Lecache puis, à sa suite, Jean Pierre-Bloch¹⁰, n'ont pas retracé l'existence de l'organisation qu'ils avaient dirigée, pas plus que d'autres membres du comité central. Quant aux allusions lapidaires de quelques-uns sur leur passage à la LICA, elles ne sont pas assez développées pour nourrir une histoire et encore moins une histoire critique de l'organisation¹¹.

7. Voir Philippe Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.

8. À l'exception de la biographie de Nicole Racine in Jean Maitron et Claude Penneret, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Tome XXXIV, Paris, Les Éditions ouvrières, 1989, p. 48-50.

9. Nous avons identifié sept communes : Paris (XII^e arrondissement), Chenôve (Côte-d'Or), Talant (Côte-d'Or), Saint-André les Vergers (Aube), Orléans (Loiret), Villeurbanne (Rhône) et Marseille (Bouches-du-Rhône).

10. Jean Pierre-Bloch fut membre du comité central de 1935 à 1940. Il prit la succession de Lecache à la présidence de la Ligue de 1968 à 1993.

11. Dans ses mémoires, Jean Pierre-Bloch est peu prolifique sur l'activité de la LICA dans l'avant-guerre (Jean Pierre-Bloch, *Jusqu'au dernier jour*, Paris, Éditions Albin Michel, 1983). Quant à Pierre Paraf, membre du comité central de 1931 à 1940, il parvient dans ses mémoires à demeurer quasiment muet au sujet de l'organisation avec laquelle il rompit après la guerre en faveur du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix (MRAP). Voir Pierre Paraf, *Mes rendez-vous avec le siècle*, Paris, Messidor, 1988.

L'émergence d'une histoire de la LICA a également été desservie par l'inaccessibilité de ses archives durant des décennies. Ses archives internes ont en effet subi le sort d'autres archives, publiques ou privées, saisies par les Allemands les jours suivant leur entrée dans Paris le 14 juin 1940. Le dépouillement des fonds de certains ministères, de partis, d'associations ou de particuliers dans les pays vaincus devait fournir à la machine de guerre nazie les moyens de mener une action de répression et d'occupation efficace. Transférés dans le Reich, les documents furent saisis par l'Armée rouge en 1945 lors de la reconquête de l'Est de l'Europe. Il faudra attendre le début des années 1990 pour voir les négociations entre le gouvernement russe et le Quai d'Orsay déboucher sur les premiers rapatriements¹². Les archives de la LICA sont pour leur part rentrées à Paris au début de l'année 2000. La LICRA a alors signé une convention avec le Mémorial de la Shoah (Paris) aux fins de permettre la conservation et la consultation par le public de ces documents. On ne niera pas que cette configuration a pesé dans l'historiographie de la Ligue. Ces archives auraient-elles suscité un tout autre intérêt des historiens si elles étaient demeurées en France? Rien n'est moins sûr. Leur destinée particulière ne saurait servir d'explication unique ni même principale aux carences de l'historiographie. Un matériel était disponible pendant toutes ces années pour jeter les bases solides d'une histoire. Des études partielles, thématiques, étaient possibles. Moyennant une méthodologie critique et rigoureuse, le dépouillement de la collection du *Droit de vivre* autorisait l'écriture d'une histoire intellectuelle de la LICA. En réalité, l'histoire de la Ligue a été lésée par une conjonction de facteurs. Ressuscitée d'entre les décombres de la persécution au lendemain de la guerre, emportée par l'urgence de nouveaux combats, l'organisation ne ménagea pas de réelle place à sa mémoire. L'impulsion ne vint ni de ses principaux acteurs, ni de leurs héritiers. L'histoire de ces Juifs entrés en résistance dès l'avant-guerre pouvait-elle être quand la victoire allemande en 1940 annonçait leur défaite? Les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale n'allaient-ils pas durablement imposer la vision figée de la passivité juive face au bourreau? Dans les années 1970, la Shoah devint objet d'histoire avant que ne vienne le temps de l'étude des Juifs dans la Résistance et des résistances juives. L'effacement historiographique de la LICA

12. Cette histoire est désormais bien connue grâce au travail de Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée. Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot, 2007.

doit sans doute davantage aux rythmes particuliers de la mémoire qu'à la question archivistique.

*

Cette étude vise à retracer l'histoire générale de la Ligue au cours des treize années qui précèdent l'entrée des Allemands dans Paris et l'effondrement des institutions démocratiques françaises. Elle présente ses acteurs et leurs idées, ses structures et ses modes d'action ainsi que les rapports noués avec les autorités et la société civile. Elle dépasse l'espace décisionnel parisien en incluant la province et les territoires d'Afrique du Nord. Elle n'oublie pas les ramifications internationales, notamment le développement par la Ligue d'un réseau de sections étrangères qui apportent un éclairage précieux sur certaines dynamiques propres au monde juif, en Europe et au-delà.

La question des représentations est centrale. Outre celles du phénomène antisémite, de ses manifestations et de ses acteurs, il y a l'image que se font les militants de leur organisation, de son poids réel dans la société et de ses finalités. Ces représentations ne constituent pas un domaine à part. Elles entrent directement en compte dans la définition des orientations et des stratégies qui règlent les relations avec le monde extérieur. L'antiracisme militant, nouveau venu dans la société française, construit son discours et ses méthodes, il façonne ses mots d'ordre, inscrit ses activités à la fois dans un temps court, celui de l'actualité, mais aussi dans la durée, par une démarche visant à imprimer une marque durable sur les institutions françaises. Peut-il ainsi devenir une « valeur » inspirant les hommes et leurs actes ? Faut-il l'inscrire au fronton des édifices publics quand la devise républicaine est déjà censée condamner les injustices et les discriminations ? Doit-il rester l'affaire d'un groupement, vigie autoproclamée de la République, ou a-t-il au contraire vocation à le déborder, à envahir l'espace public voire la sphère privée ? Il existe une volonté très nette des dirigeants de la Ligue d'élaborer une doctrine, des principes et des valeurs : ils s'inspirent des principes républicains mais puisent également aux racines du socialisme et du judéo-christianisme.

Il est aussi nécessaire de questionner le message de la LICA dans son rapport au temps. Nonobstant sa résonance universelle, ne découle-t-il pas d'une lecture fortement contextualisée ? Les événements des années 1930 n'imposent-ils pas des orientations et des stratégies qui laissent à penser que l'antiracisme dépend toujours, dans sa traduction pratique, d'un éventail de paramètres conjoncturels ? Cette relation au temps ne serait-elle pas alors porteuse d'une faiblesse intrinsèque ?

Enfin, au-delà de l'idéologie et des sensibilités militantes, il faut s'interroger sur la marge de manœuvre effective de la Ligue. Limitée, elle explique souvent l'attitude radicale de l'organisation.

L'antiracisme de masse appelle en outre la résolution d'équations complexes. L'universalité du combat doit composer avec une conjoncture où les victimes les plus immédiates, du point de vue de la LICA, sont bien les Juifs. Comment dès lors faire face à un mal global sans donner l'impression d'un combat judéo-centré ? Comment, plus généralement, intéresser les non-Juifs à une lutte qu'ils ne conçoivent pas spontanément comme la leur ? Comment convaincre que les mécanismes destructeurs qui frappent les Juifs peuvent s'étendre par la suite aux non-Juifs, tout en soulignant la singularité de l'antisémitisme ? L'élargissement de la base militante constitue une préoccupation constante la décennie durant. Cette ouverture prétend reléguer les sensibilités partisans à l'arrière-plan. L'apolitisme inscrit dans ses statuts entend réduire la lutte à sa plus pure expression : il ne peut être fait de distinctions entre les hommes qui soient fondées sur leurs origines. Est-il toutefois possible de rester en dehors du champ politique quand l'antisémitisme militant s'insère dans des projets politiques ? Le contexte des années 1930 où les débats prennent une tournure radicale est-il propice à cet apolitisme de principe ? On verra que le sujet, primordial, se pose en des termes délicats tout au long de la période.

Du point de vue des méthodes, la Ligue s'inspire des pratiques militantes de son temps comme elle cherche à répondre aux défis lancés par les machines de propagande totalitaires. Le niveau des menaces et l'imminence des dangers commandent aux yeux des militants une radicalisation des discours et des méthodes qui peut faire de la légalité une considération secondaire. Il convient toutefois de distinguer ce que la Ligue justifie par les événements de ce qui relève de sa construction identitaire. Il y a en effet dans la démarche originelle des fondateurs plus que la seule volonté d'éradiquer les manifestations racistes : à plus d'un titre, la LICA se pense comme une école d'émancipation qui, par la défense des opprimés, promeut un homme nouveau, libre, débarrassé de ses préjugés, purgé de ses pulsions d'oppression ou de soumission.

*

La persécution des années de guerre a contribué à entériner l'idée selon laquelle l'activité antijuive d'une extrême droite fascisante pouvait à elle seule incarner le phénomène antisémite. En étudiant les

Achevé d'imprimer

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr